



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un comparateur de primes indépendant et gratuit

Le consommateur comparant les primes des caisses maladie sur le Net contribue sans le savoir à la hausse de ces mêmes primes! Les entreprises qui gèrent ces programmes touchent en effet des commissions qui se montent à plusieurs millions de francs. Voilà pourquoi les milieux impliqués dans la défense des consommateurs suisses lancent leur propre comparateur, entièrement indépendant et n'engendrant aucun frais ni pour l'utilisateur, ni pour les caisses maladie.

Ce nouvel outil compare les primes de tous les modèles proposés dans le cadre de l'assurance de base par l'ensemble des caisses maladie suisses. Il est complété par une note de satisfaction pour chaque caisse, établie à l'aide d'un sondage représentatif mené en juin dernier (*). Sa consultation est non seulement gratuite pour l'utilisateur, mais aussi pour les caisses maladie qui ne versent aucune commission au cas où l'internaute sollicite une offre de leur part.

Car c'est là que le bât blessait jusqu'à aujourd'hui: pour chaque devis ou contrat établi par un internaute provenant d'un comparateur commercial, les caisses maladie versent des sommes rondes. Selon une extrapolation raisonnable, il s'agit de quelque 20 millions de francs par an. Du gâchis, estiment les milieux impliqués dans la défense des consommateurs, puisque ce montant va forcément se répercuter sur le montant des primes. Or, cet automne, la hausse prévisible est telle que ce type de transactions va se multiplier.

Les assurés qui – avec raison! – désirent réaliser des économies sur leurs primes en changeant de caisse maladie vont donc pouvoir le faire en toute indépendance et sans arrière-pensée, grâce au comparateur qui sera mis à disposition le jeudi 1^{er} octobre, quelques heures après la validation des primes par l'OFSP. Il sera accessible sur les sites internet des magazines d'information *Bon à Savoir* (www.bonasavoir.ch), *Tout Compte fait* (www.toutcomptefait.ch), *Ktipp*, *saldo*, *Gesundheitstipp* et *Spendere Meglio*, des émissions de la TSR A *Bon Entendeur* (www.abe.ch) et de la RSR La Première *On en parle* (www.rsr.ch/onenparle), ainsi que des associations de défense des consommateurs: *Fédération romande des consommateurs FRC* (www.frc.ch), *Stiftung für Konsumentenschutz SKS*, *Konsumentenforum kf*, *Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana ASCI*.

Lausanne, Genève, Berne, Zurich, Lugano

29 septembre 2009

(*) Sondage commandé à l'institut Link, mené en juin 2009 sur un échantillon représentatif de 2268 personnes de 15 à 74 ans.